

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
17 février 2026

PUBLIE LE : 18 FEV. 2026

Délibération n°260217-2 : Compte-rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le dix février, s'est réuni dans les locaux de la CU GPS&O Rue des Chevries à Aubergenville, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 17 FÉVRIER 2026

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Linda FORT, DELEGUEE SUPPLEANTE

CCPIF

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Alain GAGNE, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communauté non représentée : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisé d'Unilys
Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des services techniques mutualisée d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1
Communauté d'Agglomération	:	1
Communauté de communes	:	1
QUORUM	:	9
<u>Délégués présents</u>	:	11
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	11

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23 ;

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consentie par le comité syndical dans sa délibération en date du 20 septembre 2022 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président,

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n° 2025-23

OBJET : Marché SID25P – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement à l'analyse des offres et au pilotage des négociations dans le cadre de la consultation relative à la vente de matières premières secondaires issus du tri et de l'incinération – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID25P à la société OPTAE sise 91 Avenue de la République 75011 Paris.

Montant total forfaitaire : 9 275,00 € HT, soit 11 130,00 € TTC.

Décision n° 2025-24

OBJET : Marché SID25R – Collecte et traitement des cartouches de protoxyde d'azote pour le Syndicat Intercommunal VALOSEINE – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID25R relatif à la prestation de collecte et traitement de cartouches de protoxyde d'azote pour le Syndicat Intercommunal VALOSEINE, à la société ONCIDIS ENVIRONNEMENT – 2 bis rue Catel – Forêt la folie – 27510 VEXIN-SUR-EPTE, conformément aux lignes tarifaires et barèmes de remises prévus dans le devis susvisé.

Le montant total de la prestation est variable, en fonction des quantités collectées et du nombre de sites à collecter.

Décision n° 2025-25

OBJET : Marché SID25S – Assistance juridique à la mise au point contrat de partenariat SITRU-VALOSEINE – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID25S à la société HARLAY AVOCATS – 83 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS.

Montant total forfaitaire : 4 960 euros HT, soit 5 952 euros TTC.

Décision n° 2025-26

OBJET : Marché SID25T – Contrat de gestion et de conservation d'archives de l'ex SIVaTRU – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID25T à la société NOVARCHIVE Ile-de-France sise, 22-28 Rue Henri Barbusse, 92110 CLICHY.

Durée du contrat : un an à compter du 20 janvier 2026, reconductible tacitement une fois ;

Montant total de 1 478,63 euros HT, soit 1 774,35 euros TTC comprenant :

- une prise en charge initiale des archives pour un montant de 995,00 euros HT ;
- une prestation annuelle de picking par année de destruction pour un montant de 265,00 euros HT ;

- une prestation de conservation annuelle, calculée au prorata temporis à compter du 20 janvier 2026, pour l'année 2026, pour un montant de 218,63 euros HT ;

ainsi que des prestations complémentaires unitaires, prévues au contrat et facturées en fonction des consommations réellement effectuées.

Décision n° 2026-01

OBJET : Marché SID26A –nettoyage des deux bassins du site de Guerville pour le Syndicat Intercommunal VALOSEINE – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID26A relatif à la réalisation de prestations de nettoyage des deux bassins du site de Guerville pour le Syndicat Intercommunal VALOSEINE, à la société VEOLIA Assainissement & Maintenance - Agence de Limay – 25 route de Meulan 78520 LIMAY.

Montant total forfaitaire : 4 521 € HT, hors traitement des déchets.

Décision n°2026-03

OBJET : Marché SID230 - Marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri de VALOSEINE – Avenant 3

Il a été décidé :

- d'approuver l'avenant 3 au marché SID230 avec le groupement conjoint avec mandataire solidaire SEPUR/NEOS/SEPOC/ AT&E/SPIE Batignolles IDF, dont le mandataire SEPUR est sis ZA du Pont Cailloux - Route des Nourrices - 78850 THIVERVAL GRIGNON.

Montant : 432 105,60 euros HT, soit 518 526,72 euros TTC représentant une augmentation de 1,34% du montant initial du marché et portant le nouveau montant du marché à 33 758 160,31 euros HT soit 40 509 792,37 euros TTC.

- d'autoriser le Président à signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Décision n°2026-04

OBJET : Marché SID23C – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de performance pour l'exploitation du centre Cyrène – Avenant 3

Il a été décidé de conclure un avenant 3 au marché public n°SID23C avec la société TRIDENT Service Parc Claude Monet – 15 allé des Sablières 78 290 Croissy-sur-Seine.

Montant supplémentaire : 14 670 euros HT, soit 17 604 euros TTC portant le nouveau montant total du marché à 258 670 euros HT, soit 310 404 euros TTC.

Décision n°2026-05

OBJET : Marché SID26C – entretien des installations implantées sur le site de Guerville pour le Syndicat Intercommunal VALOSEINE – Signature

Il a été décidé de confier le marché public n°SID26C à la société VEOLIA Assainissement & Maintenance - Agence de Limay – 25 route de Meulan 78520 LIMAY.

Montant total forfaitaire : 21 739 € HT, hors traitement des déchets.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18 FEV. 2026

Transmis en préfecture et affiché le 18 FEV. 2026

Achille CHOAY
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal